

BANQUE DES COLONIES (« BANCO »)(1919-1935), Bruxelles, société-sœur de la Financière des caoutchoucs

1919. — Le Belge Adrien Hallet crée la Banque des colonies (Banco).

[Apport de la Banque des Colonies à la [Société financière des caoutchoucs](#)]
(*Le Journal des finances*, 10 décembre 1920)

L'assemblée du 3 décembre de la Société FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS a ratifié l'augmentation de capital de 40 à 50 millions que nous avons annoncée il y a quelques semaines. L'opération sera réalisée par la création de 90.000 actions de 100 francs à souscrire au pair en espèces et de 10.000 actions de 100 francs série A donnant droit à trente voix par action.

Ces 10.000 titres sont destinés à rémunérer les apports consistant en 20.000 actions de 100 fr. de la Société l'Hévéa, une option indivisible d'achat sur 10.000 autres actions Hévéa, à raison de 200 francs par titre, et une autre option indivisible sur 10.000 autres actions à 220 francs par titre.

En rémunération de cet apport, la Banque des Colonies reçoit 10.000 actions série A de la Financière des Caoutchoucs, une somme de 2 millions en espèces payable au plus tard le 15 février 1921 et le droit de souscrire au pair 10.000 titres sur les 90.000 actions nouvelles de 100 francs qui seront créées. Ces 10.000 actions ont été souscrites immédiatement par la Banque des Colonies.

1923 (février) : participation à l'augmentation de capital
de la [Société financière des caoutchoucs](#)

BANQUE DES COLONIES
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1925)

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 19 MAI 1925.

« Notre société a, le 1^{er} avril dernier, été frappé d'un deuil cruel. Son fondateur et président, M. Adrien Hallet, a succombé, après quelques jours de maladie.

Le monde colonial a rendu son juste hommage à cette personnalité puissante. Depuis de longues années, il était, en matière de plantations tropicales, l'autorité belge la plus éminente et des groupes étrangers faisaient fréquemment appel à ses lumières. Il joignait à la science de l'ingénieur agronome une expérience acquise sur le terrain et constamment renouvelée pendant plus d'un quart de siècle, ainsi qu'une intelligence

toujours prête à tenir compte, sans délai, de la leçon des faits. Incomparable praticien, il fit école ; ses conceptions et ses innovations contribuèrent, dans une large mesure, au développement des colonies dans lesquelles s'exerçait son action. D'un inlassable dévouement à toutes les entreprises qu'il avait créées, de même qu'à celles qui avaient fait appel à son concours, il passait chaque année plusieurs mois en Extrême-Orient, sans y ménager ses forces. Rentré en Europe, dédaignant tout repos, il reprenait le collier avec l'activité d'un jeune homme au début de sa carrière, consacrait tout son temps à l'œuvre que poursuivaient ses agents par delà les mers. Chaque jour, il arrivait le premier dans nos bureaux, qu'il quittait souvent le dernier, accomplissant sa tâche avec une ardeur infatigable qui faisait l'admiration de tous. Il avait su s'entourer de collaborateurs de premier ordre, parmi lesquels son fils Robert, qui a, dès à présent, en matière de cultures coloniales, une formation et une compétence pratique précieuses.

C'est à notre regretté président que notre banque est redevable de sa prospérité, C'est à lui qu'elle doit les éléments qui lui permettront de continuer son activité dans l'avenir, avec d'égaux perspectives de succès. L'assemblée se joindra à nous pour rendre à sa mémoire un hommage reconnaissant. »

— Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1924.

Le solde disponible atteint néanmoins 3 millions 102.527 fr. 51, contre 3.415.566 fr. 54 pour l'exercice 1923 et 1.516.507 fr 70 cent., pour l'exercice 1922.

Il nous permet de. vous proposer la distribution d'un dividende de 10 %, tout en dotant les réserves de 1.412.101 fr. 38 centimes.

— Notre activité pendant l'année 1924 a été considérable. Il nous suffira de rappeler que nous avons, en dehors de nos opérations normales de banque, qui ne nous ont pas occasionné de mécompte, pris ferme et réalisé de façon très fructueuse les augmentations de capital des sociétés ci-après :

Société financière des caoutchoucs. — Capital porté de 75.000.000 à 100.000.000 de francs, par émission de 250.000 actions nouvelles de 100 francs émises à 106 francs.

Compagnie de l'Hévéa. — Capital porté de 17 millions 500.000 francs à 25.000.000 de francs, par émission de 75.000 actions nouvelles de 100 francs émises à 107 fr. 50.

Société Equatoriale Congolaise Lulonga-Ikelemba. — Capital porté de 5.000 000 à 13.500.000 fr. par émission de 10.000 parts sociales nouvelles émises à 755 francs.

Plantations de la Lukula. — Capital porté de 230.000 à 1.500.000 francs, par émission de 58.500 parts sociales nouvelles émises à 23 francs.

Société anonyme de Niel-on-Rupet. — capital porté de 2.400.000 à 5.900.000 francs par émission de 7.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 550 francs.

Établissements Van Gottshoven. — Capital porté de 6.000.000 à 10.200.000 francs par émission de 6.000 parts sociales nouvelles émises à 700 francs.

— La forte hausse survenue dans le prix du caoutchouc pendant le dernier trimestre de l'année 1924 s'est encore accentuée récemment. Il faut remonter à 1920 pour retrouver le cours de la matière au-dessus de deux shillings la livre, prix dépassé actuellement.

Ces prix, largement rémunérateurs pour les sociétés de plantations, nous permettent d'escompter pour l'année 1925 des résultats extrêmement brillants pour les sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés.

Capital social. — il est représenté par 20 000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées, soit Fr. 10.000.000 00

.....

Nos comptes courants débiteurs appellent les explications suivantes :

1. Après un amortissement de 2.645.666 fr. 02, notre créance résultant des avances faites à la Sucrierie de Blérancourt est ramenée au 31 décembre 1924 à 4.955.035 fr. 98, montant que nous pouvons considérer comme parfaitement garanti en raison des

engagements pris par le conseil d administration et la succession de M. Adrien Hallet et des recouvrements probables.

Nos comptes débiteurs comprennent, à concurrence de 984.935 fr. 15, des avances faites au consortium Floreffe, composé de trois de nos administrateurs. Elles ont été utilisées par eux pour l'acquisition, au nom de notre banque, d'un terrain et d'une concession charbonnière. Notre banque n'a pris aucune participation dans ce consortium, lequel sera liquidé prochainement par les trois intéressés.

3. Ils comprennent également une créance sur la Société « Dell Moeda Plantagen Maatschappij » à concurrence de 338.224 fr. 25, gagée par des titres cotés.

Cette opération ne présente aucun risque. Elle est le résultat d'opérations faites il y a plusieurs années déjà. Dans le conseil d'administration de la « Dell Moeda Plantagen Maatschappij » figurent cinq administrateurs de notre banque, en même temps actionnaires de notre société.

.....
Vous avez à pourvoir au remplacement de M. Adrien Hallet, en sa qualité d'administrateur ; nous vous proposons de ratifier la nomination provisoire de M. Victor Place que le conseil d'administration a faite dans sa séance du 2 avril 1925 ; M. Victor Place, directeur de notre banque depuis 1920, a été appelé par ses collègues aux fonctions d'administrateur délégué. M. A. Lagrange, administrateur sortant, est rééligible ; nous vous proposons de le réélire. M. Louis Van Goitsenhoren, commissaire sortant, est démissionnaire. M. Hermann Hallet, commissaire, est également démissionnaire ; vous avez à procéder à la nomination de deux commissaires.

(Le Journal des finances, 15 janvier 1926)

L'assemblée des Plantations de la Lukula du 9 janvier a voté l'augmentation du capital de 1 million et demi à 5 millions, par la création de 87.500 parts sociales sans mention de valeur, jouissance 1^{er} septembre 1925. Ces nouvelles parts ont été souscrites par moitié par la Banque des Colonies et par le Crédit colonial et commercial, au prix de -40 fr. et libérées de 20 %, soit 8 fr. par titre, ce qui fait entrer dès à présent dans les caisses de la société une somme de 700.000 fr. Les deux établissements souscripteurs devront mettre 37.500 titres à la disposition des anciens actionnaires, au prix de 46 fr., pendant un délai, qui sera fixé ultérieurement, et à raison de une part nouvelle pour deux anciennes.

BANQUE DES COLONIES
(Recueil financier belge, 1927)

Document aimablement communiqué par Raymond Lecoq,
du site <https://www.ray-scripophile.be>

Siège social : Bruxelles, 52, rue Royale et 12, Montagne du Parc
Adresse télégraphique : Halletbank - Bruxelles

Conseil

Prosper Wielemans, Bruxelles, président ;
Victor Place, Bruxelles, adm. délégué-directeur ;
Ernest de Gérardon, Ittre, administrateur ;
Robert Hallet, Bruxelles, administrateur ;
Clément Peten, Velm, administrateur ;

Jean Pierco ¹, Houtain-l'Évêque, administrateur ;
Olivier de Rivaud, Paris, administrateur ;
Willy van de Velde, Anvers, administrateur.
Fr. de Lancker, Bruxelles, président des commissaires ;
Raoul Pontus, Bruxelles, commissaire ;
Pierre Vermeersch, commissaire.

M. Adrien Hallet reçut, en rémunération forfaitaire de l'apport de la clientèle et de l'organisation de sa maison de banque, un droit de participation de 15 p. c. des bénéfices avant toute distribution de dividende aux actionnaires. Ce même droit lui est réservé à la liquidation de la société.

¹ Jean Pierco : administrateur des [Plantations des Terres-Rouges](#).



[Coll. Serge Volper](#)

BANQUE DES COLONIES
Société anonyme Bruxelles

Constituée le 31 décembre 1919 suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Englebort, notaire à Bruxelles, publié aux annexes du *Moniteur belge* du 16 janvier 1920, n° 501 et 502. Statuts modifiés suivant actes passés par devant M^e Jean-Paul Englebort, notaire à Bruxelles, publiés aux annexes du *Moniteur belge* du 31 décembre 1927, n° 151.57 et 151.59

Capital social : 75.000.000 de fr.

représenté par 140.000 actions de 500 francs chacune divisibles
en cinquièmes, et par 50.000 actions de 100 francs chacune

CINQUIÈME D'ACTION DE FRS. 500 AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Hallet

Un administrateur (à droite) : chevalier Ernest de Gérardon

Établ^{ts} d'imprimerie Gouveloos F; et S^{rs}, Bruxelles

Publicité
Banque de Saïgon
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 3 mars 1929)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
V[ictor] PLACE, administrateur délégué de la Banque des colonies (Banque Hallet),
Bruxelles.

(*Le Journal des finances*, 16 mai 1930)

Les déclarations faites à l'assemblée de la Banque des Colonies tenue cette semaine à Bruxelles confirment l'opinion que nous avons émise ici, à savoir que l'arrêt des saignées en mai, décidé par plus de 500 sociétés productrices, ne sera pas suffisant pour rétablir l'équilibre entre la production et la consommation, et ne saurait avoir une influence immédiate sur la tenue du marché de la matière. Tout au plus peut-on admettre que le principe de la coopération qui vient d'être officiellement accepté par une grande partie des producteurs permettra de réaliser plus aisément les mesures de restriction plus sévère qui pourront être jugées nécessaires.

Financière des Caoutchoucs
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 mars 1934)

Dans son bulletin mensuel de janvier, la Banque des Colonies indique la production pour l'année 1933 des plantations du groupe de la Société financière des caoutchoucs qu'elle contrôle.

D'année en année, les espèces en caisse et banques se transforment en crédits de soutien, et pour la première fois, à la fin de 1932, ceux-ci dépassaient franchement en importance le montant des crédits des filiales auprès de la Financière.

La situation n'est pas encore critique ; mais elle pourrait devenir sérieuse d'ici un an ou deux si cette évolution devait se prolonger,

.....

Banque des colonies
SOCIÉTÉ ANONYME
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
présenté à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 1934
ANNÉE 1933
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 juin 1934)

Messieurs,
Nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes de notre société, arrêtés au 31 décembre 1933.
Pour la plupart des entreprises coloniales, l'année 1933 fut une période de mise au point.

L'espoir qu'on pouvait nourrir, il y a un an, de voir s'améliorer la situation économique a été déçu, et l'instabilité des monnaies dirigeantes a été la cause de nouveaux troubles.

Beaucoup d'États ont renforcé leurs barrières douanières, de façon à empêcher, dans la mesure du possible, l'avalissement du prix des produits nationaux.

Cette politique a restreint les débouchés des produits coloniaux.

Des remèdes ont été cherchés dans des ententes internationales, destinées à proportionner la production aux besoins du moment. Dans cet ordre d'idées, des progrès ont été réalisés pour le thé, le sucre, le café et l'étain.

Caoutchouc

En 1932 et au début de 1933, les prix de vente extrêmement dépréciés du caoutchouc avaient provoqué une diminution considérable de la production qui, jusque dans les premiers mois de l'exercice sous revue, s'est maintenue à la moyenne annuelle d'environ 700.000 tonnes.

Cette restriction volontaire et une reprise étonnante de la consommation des États-Unis — passée de 313.000 tonnes en 1932 à 412.000 en 1933 — ont provoqué un raffermissement sensible et progressif des cours, pour atteindre 4 d. 1/2 en fin d'année.

Quant à la consommation mondiale en 1933, elle a atteint 818.000 tonnes, contre 675.000 tonnes en 1932, dépassant ainsi le chiffre record de 1929 qui était de 806.000 tonnes.

Le caoutchouc est peut-être la seule des principales matières premières dont la consommation ait augmenté dans de pareilles proportions.

Les intéressés, planteurs et négociants, se sont immédiatement rendu compte qu'une hausse des prix aussi importante aurait des conséquences graves sur la production. Aussi, dès le mois de juin dernier, des associations de planteurs faisaient connaître à leurs gouvernements respectifs, l'unanimité de leurs vœux en vue d'obtenir un plan de limitation de la production du caoutchouc.

Les principaux pays producteurs se sont rapidement ralliés au principe de cette restriction et les pourparlers furent entamés. Ceux-ci avancent lentement du fait de la complexité du problème et de la multiplicité des intérêts en cause. Les progrès de ces négociations stimulèrent la demande de la matière qui, dans les premiers mois de 1934, atteignit des cours de 5 d et même de 6 d.

Cette hausse des prix a malheureusement confirmé les appréhensions des spécialistes et provoqué une augmentation immédiate de la production, qui, heureusement, est en grande partie compensée par un développement de la consommation.

Il y a quelques années, environ le tiers de la matière première employée dans la plupart des industries caoutchoutières était du « régénéré ».

La situation s'est sensiblement améliorée et, en 1933, le « régénéré » ne figurait plus, dans les produits manufacturés, que pour 16 % ; son utilisation a donc été réduite de moitié en faveur de celle du caoutchouc de plantations.

Les prix actuels permettent l'exploitation rationnelle des « estates », compte tenu des amortissements qui sont indispensables. Pour que ces prix se maintiennent, si l'on ne veut pas que s'accroissent le chômage et la misère qui règnent dans nombre de colonies, il est hautement désirable que, sans délai, les gouvernements arrivent à s'entendre sur les projets qui leur sont soumis.

Huile de palme et noix palmistes

En 1933, les matières grasses ont subi une très forte dépréciation, sous la double influence de la dévalorisation des monnaies dirigeantes et des mesures de contingentement ou de taxation douanière, prises par certains pays pour, protéger la production indigène.

D'autre part, dans son ensemble et malgré la diminution des prix, la production des oléagineux d'origine équatoriale s'est maintenue.

Cette situation anormale ne peut durer puisque, dans bien des cas, les prix obtenus ne représentent plus que les frais de transport des produits.

Dans la lutte actuelle, les exploitations d'Extrême-Orient paraissent avantagées, à cause de leur haute production à l'hectare.

Café

L'amélioration, manifestée depuis quelques mois dans les prix du café, est la conséquence des mesures prises, au Brésil, pour diminuer les stocks. L'économie générale de ce pays était menacée par l'aggravation de la situation statistique du café, son principal produit d'exploitation.

Les récoltes très élevées des dernières années — spécialement celles de 1931-1932 et 1933-1934 — ont amené le gouvernement brésilien à soutenir le marché par des achats massifs des excédents de production. Environ 49.500.000 sacs — la consommation totale de deux années — ont été acquis par l'Institut du Café ; au 15 décembre dernier, 25.500.000 sacs avaient été détruits et, des 24 millions de sacs restant en stock, 13 millions devaient l'être également.

En appliquant énergiquement ces mesures, le gouvernement est parvenu à rétablir l'équilibre du marché et à valoriser ses exportations.

Les estimations de la récolte de 1934-35 étant normales, on peut estimer que des prix relativement favorables se maintiendront.

Bilan et Compte de profits et pertes (en fr. belges)

Les bénéfices réalisés pendant l'année 1933 se sont élevés à 6.134.117,89
Déduction faite des frais généraux, des impôts et provisions diverses, formant un total de 1.198.145,33
le bénéfice net s'élève à. 4.935.972,56
contre 3.008.627,00 pour l'exercice précédent.

Nous vous donnons, ci-après, des détails au sujet des principaux postes du bilan et du compte de profits et pertes.

BILAN ACTIF

Encaisse et banques.

Au 31 décembre 1933 :

notre encaisse et nos avoirs à la Banque Nationale de Belgique s'élevaient à 25.953.779,77

et nos avoirs chez nos banquiers correspondants à 33.628.200,60

59.581.980,37

Comptes-courants et comptes divers.

Comptes-courants. Ce poste représente les avances à nos sociétés patronnées 22.182.717,82

Comptes divers. Représentent des comptes transitoires et notamment, pour un montant de 35.975.857,60, la comptabilisation des opérations d'achats et de ventes à terme de devises étrangères, pour compte de clients, en couverture d'opérations commerciales 38.699.627,86

60.886.745 68-

Prêts. Cet article représente les avances consenties contre garanties à nos clients 17,262.077,47

Portefeuille-titres 88.938.463,12

L'augmentation de valeur de ce poste résulte des achats de titres faits au cours de l'exercice, achats destinés à augmenter nos participations dans les affaires patronnées par la banque.

Pour établir l'inventaire, nous avons tenu compte des cours pratiqués en Bourse.

Des amortissements importants ont été faits sur les valeurs non cotées, les ramenant à des prix qui tiennent largement compte des dépréciations du moment.

Participations financières 5.101.648,34

Portefeuille « effets à recevoir » 196.086,05

PASSIF

Capital social.

Il est représenté par :

1° 140.000 actions de cinq cents francs divisées en coupures d'un cinquième
70.000.000,00

2° 50.000 actions nominatives de cent francs 5.000.000,00

Total 75.000.000,00

Réserves.

Nos réserves sont maintenues au montant de l'an dernier, soit 35.000.000,00

Banquiers correspondants 251.064,87

Comptes-courants. Soldes créditeurs de nos clients 79.796.224,49

Comptes divers. Représentent des comptes transitoires dont la majeure partie forme la contrepartie des opérations en devises étrangères renseignées à l'actif, aux comptes divers 36.983.741,11

117.031.030 47

Comptes d'ordre.

Les dépôts de titres s'élevaient, au 31 décembre 1933, à 239.699.800,00

Compte de Profits et pertes

Le bénéfice brut de l'exercice 1933 s'élève à 6.134.117,89

Il faut en déduire :

Les frais généraux ainsi que les impôts 1.198.145,33

laissant un solde bénéficiaire de 4.935.972,56

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Conformément aux dispositions légales, par un vote spécial, vous voudrez bien vous prononcer sur les décharges à donner aux administrateurs et commissaires de notre société, pour l'exécution de leur mandat, pendant l'année 1933.

Les mandats de MM. Willy Van de Velde et Léon Wielemans, administrateurs, prennent fin cette année. Ces Messieurs sont rééligibles et se présentent à suffrages.

Messieurs,

Pendant l'exercice écoulé, les sociétés de notre groupe se sont appliquées à réduire leurs prix de revient et ont obtenu, sous ce rapport, de bons résultats. Non seulement les dépenses des plantations, mais aussi les frais de transport et d'assurance des produits ont pu être abaissés.

Dans le but d'assurer une exploitation plus économique, plusieurs sociétés ont abandonné les blocs d'un rendement insuffisant, ce qui a réduit, de 136.052 à 134.418 hectares, la surface totale plantée de notre groupe.

EXTRÊME-ORIENT

Sumatra

L'Asahan Cultuur Maatschappij a fortement accru sa production de corps gras, qui, en 1933, a atteint 6.204.000 kilogrammes d'huile de palme et 1.176.000 kilogrammes de noix palmistes contre respectivement 4.658 000 et 917.000 kilogrammes pendant l'exercice précédent.

Des plantations d'hévéas, seul Lidah Tanah est en saignée. Le domaine de Deli Moeda a été laissé au repos et celui d'Aek Pamienke n'a pas encore été mis en exploitation.

La Soengei Lipoet Cultuur Maatschappij a obtenu des récoltes à peu près égales à celles de l'exercice précédent. La seule extension donnée à ses plantations a été la constitution d'un jardin de sélection de palmiers, sur une surface de 50 hectares.

Le travail de sélection, poursuivi par les services techniques de notre groupe, permettra d'augmenter encore la productivité des palmeraies, qui atteint déjà 2.000 kilogrammes d'huile par hectare et par an.

La société se propose de rajeunir progressivement ses palmeraies les plus anciennes, en y intercalant des arbres sélectionnés.

Grâce à la mise en saignée de nouvelles surfaces, la Batangara Cultuur Maatschappij a accru de 838.000 kilogrammes à 978 000 kilogrammes sa production de caoutchouc.

La production d'huile est stationnaire. Les surfaces plantées sont inchangées.

Par rapport à 1932, la production des Huileries de Deli accuse une augmentation de 520.000 kilogrammes d'huile de palme et de 109.000 kilogrammes d'amandes palmistes.

Le domaine de Berangir, appartenant à une filiale et comportant 2.240 hectares plantés d'hévéas, n'a pas encore été mis en exploitation.

Y compris ses intérêts en Malaisie et en Indo-Chine, la Compagnie des Caoutchoucs de Padang possède un total de 11.452 hectares plantés dont 8.652 d'hévéas et 2.800 de palmiers. En 1933, elle a récolté 1.928.000 kilogrammes de caoutchouc, 4.564.000 kilogrammes d'huile de palme et 890.000 kilogrammes d'amandes palmistes.

(Suite et fin)

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 14 juin 1934)

La Sennah Rubber Company a obtenu, sur sa palmeraie de Negri Lama, une production de 4 873.000 kilogrammes d'huile de palme et 1.139.000 kilogrammes d'amandes palmistes. L'augmentation est d'environ 1.000 tonnes d'huile de palme par rapport à l'exercice précédent. La plantation d'hévéas s'est accrue de deux hectares par la constitution d'un jardin de sélection.

Les Plantations Nord-Sumatra ont augmenté de 100 hectares leurs plantations d'hévéas. Dans certains blocs, la culture du café a été abandonnée au profit de celle du palmier à huile, mieux appropriée à la nature du certain. La surface totale plantée est de 3.973 hectares d'hévéas greffés et 1.629 hectares de palmiers à huile, partiellement intercalés de caféiers. La récolte a atteint 189.000 kilogrammes de caoutchouc et 54 000 kilogrammes de café.

La Cultuur Maatschappij Atjeh, filiale de l'Union Tropicale de Plantations, a renforcé ses effectifs pour conserver en bon état d'entretien ses plantations, qui couvrent 1.886 hectares d'hévéas greffés, partiellement intercalés de caféiers, et 1.310 hectares de palmiers sélectionnés.

Malaisie

La production de caoutchouc de la Compagnie du Selangor est en légère diminution, les arbres les moins productifs ayant été mis au repos pendant la période de bas prix. La surface plantée est inchangée.

La société possède une participation dans la Malayan Cultures Company, dont les jeunes palmeraies se développent bien et commencent à fructifier.

En 1933, les Plantations Hallet ont récolté 531.000 kilogrammes de caoutchouc, 1.445 mille kilogrammes d'huile de palme et 318.000 kilogrammes d'amandes

palmistes. La production de caoutchouc est stationnaire ; celle de corps gras est en augmentation sensible.

Les jeunes plantations d'hévéas sont progressivement mises en saignée, en utilisant un nouveau système qui a réduit le prix de revient.

L'Equatorial Produce company, dont les Plantations Fauconnier et Posth possèdent une grande partie du capital, a augmenté fortement sa récolte d'huile de palme qui a atteint 512.000 kilogrammes contre 122.000 kilogrammes en 1932. Cette production est appelée à s'accroître progressivement par l'entrée en rapport de nouvelles surfaces.

INDO-CHINE

La Compagnie du Cambodge a procédé à une émission qui lui assure les moyens financiers nécessaires pour la mise en rendement de toutes ses plantations

La production de caoutchouc est en forte augmentation, ayant atteint 2.810.000 kilogrammes contre 2.020.000 kilogrammes en 1932. Y compris ses intérêts en Malaisie, la compagnie possède 16.335 hectares plantés d'hévéas. De plus, elle détient 80% du capital de la Cultuur Maatschappij Waringin, qui exploite à Java 3.214 hectares plantés ayant donné, en 1933, une récolte 747.000 kilogrammes de caoutchouc et 423.000 kilogrammes de café.

Avec ses filiales, la société des Plantations des Terres-Rouges possède en Indo-Chine 16.235 hectares plantés d'hévéas et à Java 1.394 hectares plantés de caféiers. En 1933, elle a produit 4.204.000 kilogrammes de caoutchouc et 434.000 kilogrammes de café.

AFRIQUE

Congo Belge

La Société des Plantations de la Lukula a entretenu en bon état sa palmeraie de 653 hectares, grâce à un prêt obtenu du Crédit Agricole. La récolte de fruits, en augmentation. La récolte de fruits, en augmentation, est vendue à une société voisine ; elle a correspondu, pour l'exercice écoulé, à environ 75.000 kilogrammes d'huile de palme, la surface en rapport étant encore peu étendue.

Cameroun

La Compagnie générale de l'Équateur a maintenu en bon état d'entretien ses 4.075 hectares d'hévéas greffés.

L'exploitation forestière a donné 10.124 tonnes de bois.

La Société des Plantations de Nyombe-Penja, entrée en liquidation, a remboursé jusqu'à présent 44 francs français par action ancienne de 100 francs.

Côte d'Ivoire

L'Union Tropicale des Plantations possède, en Afrique, 2.000 hectares de palmeraies naturelles et 2.199 hectares de palmeraies provenant de graines sélectionnées. En 1933, elle a produit 376.000 kilogrammes d'huile de palme et 272 000 kilogrammes de noix palmistes.

L'exploitation de la palmeraie naturelle est arrêtée depuis la période de faible production.

Sa filiale, la Forestière Équatoriale, a exporté environ 3.000 tonnes de bois.

Abyssinie

La Société des Plantations d'Abyssinie a réduit sa surface plantée de 1.527 hectares à 1.443 hectares par l'abandon de quelques blocs dont le rendement était insuffisant. Par suite de conditions climatiques très défavorables à l'époque de la floraison, la récolte 1932-33 n'a été que de 240 tonnes ; elle a été vendue à des prix satisfaisants. La récolte 1933-34 atteindra 600 tonnes.

Angola

Companhia Agricola de Angola. — Les plantations de caféiers couvrent une superficie plantée de 12 125 hectares, dont 7.179 hectares en rapport.

Les palmeraies s'étendent sur une superficie de 4.247 hectares, dont 2.680 hectares de palmeraies naturelles, 100 hectares de palmeraies plantées en rapport et 1.467 hectares de palmeraies plantées non encore en rapport.

En 1933, la production de café a augmenté sensiblement, passant à 1.576 tonnes contre 1.196 tonnes en 1932.

En 1933, la Companhia Agricola de Cazengo, qui possède 10.000 hectares dont 3.920 hectares plantés, a produit 1.013 tonnes de café, contre 596 tonnes en 1932, sur les 270 hectares en rapport.

En raison des circonstances du marché, la dernière récolte a été négociée à des prix que l'on peut considérer comme très bas.

Les cours du café se sont heureusement raffermiss pendant l'année courante, ce qui permet d'augurer des résultats satisfaisants pour l'exercice en cours, grâce au bas prix de revient de la production des deux sociétés dont il vient d'être question.

Bilan arrêté au 31 décembre 1933 (en FB)

ACTIF.		
Immobilisé :		
Immeuble et coffres-forts :	1,00	
Mobilier :	1,00	2
Réalisable :		
Encaisse et Banque Nat. de Belgique :	25 053.779,77	
Banquiers :	33.628.200,60	59.581.980,37
Compt. cour. :	22.187.717,82	
Compt. div. :	38.699 027,86	60.886.745,68
Prêts		17.262.077,47
Portefeuille « Titres » :	91.461.462,62	
Rest. à verser :	2.522.999,50	88.938.463,12
Particip. financ. :	5.429.540,84	
Rest. à verser :	327.892,50	5.101.648,34
Portefeuille effets à recevoir		196.686,05
Comptes d'ordre :		
Titres en dépôt :	239.699.800,00	
Divers :	34.489.233,95	274.189.033,95
		<u>506.156.036,98</u>
PASSIF		
Non exigible :		
Capital :	75.000.000,00	

Compte spécial indispos. (prime sur émission) :	18.277.833,43	
Fonds de réserve :	16.722.166,57	110.090.000,00
Exigible :		
Banquiers :	251.064,87	
Compt. courants :	79.796.224,49	
Compt. divers :	36.983.741,11	117.031.031,47
Comptes d'ordre :		
Dépôt des titres :	239.699.800,00	
Divers :	34.489.233,95	274.189.033,95
Profits et pertes :		
Solde à reporter à nouveau		4.935.972,56
		<u>506.156.036,98</u>

Compte de profits et pertes au 31 décembre 1933

DÉBIT		
Frais généraux :	995.862,33	
Impôts :	202,283.00	1.198.145,33
Report à nouveau		4.935.972,56
		<u>6.134.117,89</u>
CRÉDIT		
Int. com. divid. divers		6.134.117,89
		<u>6.134.117,89</u>

1935. — Éclatement de la Banque des colonies (Banco) entre la Banque Hallet et la Financière des colonies (loi Van Zeeland)